



Votation cantonale 12 novembre 2023

Electeurs inscrits

784

Résultats

Loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (1er paquet)

Bulletins rentrés		268
Bulletins à déduire		
blancs	9	
nuls	0	9
Bulletins valables		259

Taux de participation: 34.2 %

Oui	Non
138	121

Bureau électoral

Président/Présidente

Scrutateur/Scrutatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.